



3003 Berne

Rapport de contrôle pour des véhicules à une voie

O392-0361 / Wes

Version 004 / 22.01.2021

Organe d'expertise (OEA)

Nom	_____	Interlocuteur/trice	_____
Adresse	_____	Téléphone	_____
NPA / localité	_____	Courriel	_____

* Champ obligatoire

(à remplir par l'expert(e) de la circulation !)

Prière de joindre une copie du formulaire rempli par l'expert(e) de la circulation au rapport d'expertise (réclamations).

Service d'immatriculation

SAN*	_____	Experts*	_____
Adresse	_____	Tél. direct*	_____
NPA / localité*	_____	Courriel*	_____

Clarifications formelles conformes à l'art. 4 OETV^a

La transformation concerne l'époque suivante*

oui

non

1^{re} mise en circulation du véhicule*

Date (référence pour les prescriptions applicables)*

Détenteur du véhicule

Nom*	_____	Prénom*	_____
Adresse	_____	Tél.	_____
NPA / localité*	_____	Courriel	_____

Véhicule

Marque*	_____	Type	_____
N° de châssis*	_____	N° de matricule	_____
N° de la RT CH*	_____	N° CE	_____

^a Ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV ; RS 741.41)

Transformation

homologation unique

homologation de série

Combinaison roues / pneumatiques

- Déclaration de conformité du fabricant des jantes non acceptée
- Combinaison non couverte par la RT
- Montage de pneumatiques larges sur l'essieu avant
- Montage de pneumatiques larges sur l'essieu arrière

Roue avant

Roue arrière

Dimension des pneumatiques _____

Marque/type de jantes _____

Dimension des jantes _____

Remarques _____

Freins

- Contrôle de l'efficacité
- Résistance des composants

Roue avant

Roue arrière

Composants modifiés :

Étriers de frein

oui modifiés

oui modifiés

Marque et type _____

Adaptateur

oui _____

oui _____

Disques de frein

oui modifiés

oui modifiés

Marque et type _____

Adaptateur

oui _____

oui _____

Remarques _____

Modification de la suspension

- Transformation fourche avant
- Transformation bras oscillant arrière
- Freins originaux disponibles

Fourche avant

Marque

Type

Composants modifiés :

oui – ponts de fourche _____

oui – tube vertical _____

oui – tube plongeur _____

oui – angle colonne de direction _____

Bras oscillant

Composants modifiés :

oui – bras oscillant _____

oui – ressort / amortisseur _____

oui _____

Pneumatiques d'origine non _____

Remarques _____

 Transformation en side-car

Marque/type _____

Nouveau poids total _____ kg

 Mesure de l'efficacité de freinage OEA SAN

 Mesure du niveau sonore OEA SAN

 Remarques

 Attelage d'une remorque

 Contrôle de la puissance de démarrage OEA SAN

 Contrôle du frein de stationnement OEA SAN

 Contrôle de la résistance

 Contrôle de la stabilité

Nouveau poids remorquable _____ kg

Nouvelle charge du timon _____ kg

Marque ...

Type ...

... du dispositif d'attelage _____

... du crochet d'attelage _____

... de la traverse d'attelage _____

... _____

 Remarques

 Garantie

L'art. 41 OETV sert de base à cet égard.

 La garantie soulève des doutes.

 La garantie a été fixée manifestement trop bas.

 L'art. 41, al. 2^{ter}, OETV ne s'applique pas au véhicule.

 L'auteur de la transformation n'est pas une entreprise qualifiée.

 Remarques

 Éclairage

 Maintien de l'angle de visibilité

 Montage, fonctionnement ou enclenchement

Remarques

Augmentation de la puissance du moteur

Augmentation présumée $\leq 20 \%$
 Augmentation présumée $> 20 \%$

Transformations constatées

Mesure des émissions

OEA

SAN

Mesure de la puissance

OEA

SAN

Mesure de la V_{max}

OEA

SAN

Stabilité

OEA

SAN

Remarques

Mesure du niveau sonore

Véhicule trop bruyant

Contrôle des commandes de clapets

Mesure effectuée à l'arrêt par le SAN _____ dB(A)

Remarques

Équipement électrique

Sécurité électrique

Compatibilité électromagnétique

Remarques

Lieu/date*

Expert(e) de la circulation*
